



GRÈVE FÉMINISTE GARD 8 MARS 2025

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ET GRÈVE FÉMINISTE !

Le 8 mars, contre le projet néo-libéral du gouvernement, contre l'extrême-droite, pour nos droits à défendre et de nouveaux droits à conquérir !

Nous, coordination féministe, syndicats, associations, femmes et citoyen-nes engagé-es rejoignons l'appel international pour une grève féministe le 8 mars 2025, journée internationale des droits des femmes. Alors que l'extrême-droite ne cesse de gagner du terrain ; à l'heure où le gouvernement Bayrou prépare une nouvelle cure d'austérité ; tandis que nos droits acquis par la lutte menacent de disparaître ; nous lutterons pour notre liberté : celle de décider de notre corps et de notre vie.

À l'échelle mondiale, les femmes ne disposent toujours que des trois quarts des droits juridiques accordés aux hommes (rapport Banque mondiale). Dans de nombreux pays, ce sont les **droits sexuels et reproductifs, les droits à l'éducation, à l'accès aux soins de santé, de vote, à la propriété, de circulation, le droit de vivre libres de toute violence** et de toute discrimination qui ne sont pas respectés : 40% des pays du monde restreignent ou interdisent le droit à l'avortement ; plus de trente pays imposent des restrictions aux femmes hors de leur domicile (avec notamment l'obligation d'autorisation d'un tuteur masculin) ; 43 pays ne disposent d'aucune loi interdisant le viol conjugal. Selon l'UNICEF, plus de **370 millions de femmes et de filles dans le monde ont subi un viol** ou une agression sexuelle **alors qu'elles étaient enfants**. Les droits des femmes et des minorités de genre continuent d'être bafoués partout dans le monde.

- **De la procréation médicalement assistée (PMA)** : alors qu'elle a été ouverte aux couples de femmes et aux femmes seules en 2021, de nombreux groupes d'extrême-droite continuent de la mettre en cause. C'est le cas d'Alliance Vita, association catholique réactionnaire issue de la Manif pour Tous, qui organise chaque année à travers la France les Universités de la Vie, série de conférences anti PMA, anti IVG, anti droits trans. À Nîmes, la Maison Diocésaine accueille cet événement, dont la dernière édition a eu lieu entre fin janvier et début février 2025.
- **Du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)**, dont l'accès n'est pas toujours garanti malgré sa constitutionnalisation récente : alors que le Planning Familial célèbre cette année les 50 ans de la loi Veil, symbole d'une avancée majeure dans la lutte pour les droits reproductifs en France, en ce qui concerne l'accès réel à ce droit fondamental, les inégalités persistent, notamment en milieu rural. Ainsi, 130 centres IVG ont fermé sur les quinze dernières années. En cause, la casse des services publics de la santé, et la fermeture des établissements par les gouvernements néo-libéraux successifs.

Nos droits sont menacés...

La France n'est pas à l'abri d'un tel recul : la question du contrôle du corps des femmes a une résonance particulière dans le contexte politique actuel. Ces dernières années, les paniques morales se sont intensifiées, poussées par une extrême-droite galvanisée par la radicalisation de la droite et de tout le champ politique. En témoigne la résurgence régulière de polémiques autour :

LE GARD EST IMPACTÉ PAR LA FERMETURE

DE LA MATERNITÉ DE GANGES !

À NÎMES,

PAS DE PLANNING FAMILIAL !

- **De l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)** à l'école : une enquête menée par Nous Toutes en 2021 a montré qu'en moyenne seulement 13% des séances prévues par la loi depuis 2001 ont été effectivement réalisées. Si l'adoption le 30 janvier par le Conseil supérieur de l'éducation d'un programme officiel d'EVARS marque une avancée salubre ; si nous saluons la mobilisation des syndicats de l'éducation qui ont permis d'inclure au programme des notions comme celle d'identité de genre ou d'intersexuation dès le collège, ce n'est clairement pas suffisant : c'est dès la primaire que ces sujets doivent être abordés. Face aux attaques et aux campagnes de désinformation des réactionnaires, nous continuerons de réclamer un programme plus ambitieux et des investissements massifs pour qu'il soit appliqué.
- **Du droit à porter plainte pour violences sexistes et sexuelles (VSS)** : alors que l'article 15-3 du code de procédure pénale stipule que le refus de plainte est interdit, une enquête menée par Nous Toutes en 2021 a montré que dans près de 56% des cas, la police a tenté de dissuader la victime de porter plainte ou a refusé de recevoir leur plainte.
- **Du droit des mineur-es à transitionner** : déjà strictement encadré, il s'est retrouvé menacé en 2024 par la proposition de loi visant à l'interdire. Si elle n'a finalement pas été adoptée, cela a contribué à un climat délétère qui prépare le terrain pour un recul des droits trans.

À travers l'Europe, les discours nationalistes cherchent à rattacher le corps des femmes à des idéologies rétrogrades, instrumentalisant leur fécondité pour des visées natalistes. Nous ne voulons pas de leur réarmement démographique ! Nous affirmons notre solidarité avec toutes les femmes et minorités de genre du monde entier.

Réclamons de nouveaux droits !

Face à la casse des services publics et aux menaces de l'extrême-droite, nous ne pouvons cependant pas nous contenter de jouer en défense de nos droits. Nous devons en réclamer de nouveaux : **imposons nos termes dans le débat public !**

- **L'adoption d'une loi-cadre intégrale permettant de lutter contre les violences sexistes et sexuelles**, sur le modèle de l'Espagne, avec un budget de 3 milliards, comme le réclament les associations depuis des années.
- **L'abrogation de la loi Darmanin**, et la régularisation de toutes les sans-papiers.
- **La réouverture de la maternité de Ganges.**
- **Des salaires égaux pour les femmes** pour les mêmes statuts professionnels que les hommes.
- **La reconnaissance de congés menstruels** avec un minimum de deux jours par mois dans les lieux de travail.
- **Des congés de transition** pour permettre aux personnes trans salariées d'effectuer leurs démarches médicales. Ces congés doivent être intégrés à une réserve de congés spécifiques, à l'image des congés menstruels, afin de ne pas révéler la transidentité d'une personne à son insu.

- **La revalorisation des salaires des métiers ou emplois précaires** comme ceux des services à la personne, par exemple les AESH en milieu scolaire. Aujourd'hui, 93% de ces emplois sont occupés par des femmes.
- **La reconnaissance du statut de salarié-e aux personnes handicapées travaillant en ESAT**, en particulier les femmes : aujourd'hui, leur statut est celui d'usager-ère et dépend donc du Code de l'Action Sociale et non du Code du Travail. Cette discrimination porte atteinte à l'indépendance économique des personnes handicapées, au premier rang desquelles les femmes.
- **L'interdiction totale des mutilations sur les enfants intersexes** : aujourd'hui encore, chirurgies génitales, gonadectomies et hormonothérapies sont pratiquées sur les nouveaux nés intersexes afin de leur assigner un sexe qui serait le bon. Ces pratiques sans aucun fondement médical ont été condamnées par l'ONU. Des nourrissons ne peuvent consentir à de telles interventions !
- **Le changement d'état civil libre et gratuit** sur simple demande en mairie. Actuellement, les personnes souhaitant modifier leur état civil doivent passer devant un juge. Les procédures sont longues, intimidantes, et leurs résultats aléatoires.
- **La possibilité pour les personnes trans de conserver leurs gamètes et leur inclusion dans le droit d'accès à la PMA**. Si la loi bioéthique de 2021 a ouvert ce droit aux couples de femmes, les personnes trans en ont été exclues.

Privatisations, libéralisations, restrictions budgétaires font partie intégrante des politiques néo-libérales. Au nom de la dette, on réduit les droits sociaux, de loisirs, de sport pour les femmes et les minorités de genre.

EN 2023, NÎMES MÉTROPOLE A PAR EXEMPLE DÉCIDÉ DE METTRE UN TERME AU FINANCEMENT DES CLUBS SPORTIFS FÉMININS !

On accentue ainsi la pauvreté et les inégalités. Si nous souhaitons un changement systémique, trois milliards ne suffiront pas à l'accès aux droits et aux soins pour toutes et tous sans discrimination. C'est l'ensemble des services publics de la santé, du social, de l'éducation qui doivent bénéficier d'une hausse significative de leurs moyens pour : l'embauche et la formation de personnels ; la création de places ; pour l'accès à la prévention, aux consultations médicales, à l'accompagnement et aux suivis psychologiques, juridiques des victimes et pour la prévention, ainsi qu'au contrôle de l'application de ces droits.

Le combat pour les droits reproductifs et sociaux ne peut cependant pas se limiter à une stratégie institutionnelle.

Nous appelons toutes les associations, les organisations syndicales et les partis qui se réclament des valeurs du féminisme à s'emparer de ces revendications et à les défendre. Le 8 mars, nous serons en grève féministe, et nous appelons à une grande marche :

**SAMEDI 8 MARS À 15 H
DÉPART JARDINS DE LA FONTAINE**

Signataires :

Coordination féministe du Gard (OST, CNT 30, Nous Toutes 30, Les Simone, Planning Familial du Gard, Solidaires Étudiant-es 30), AFPS, Les Ami-es du Prolé, APTI, Arène des Fiertés, Attac Nîmes, Confédération Paysanne Gard, Femmes Solidaires, FSU 30, Libre Pensée 30, LDH Nîmes, Solidaires 30, UL CGT Nîmes

Avec le soutien de :

Ensemble Gard, EELV30, Gauche Écosocialiste 30, Génération.s Gard, LFI, PCF 30, PCF Nîmes, Place Publique, PS